

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE — "DROIT AU BUT"

ABONNEMENT : Une piastre (\$1.00) par année ; strictement payable d'avance.

DIRECTEUR-GERANT :
Olivier Asselin.

REDACTION ET ADMINISTRATION :
1437 rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell

Rédaction et Administration : M. 3237
Circulation : M. 3725
Maison du Directeur : ST 2684

Publié par LA Cie DE PUBLICATION DU
"NATIONALISTE" à resp. limitée

Avis de la Rédaction

Quand le directeur du "Nationaliste" est revenu de Charlevoix, la semaine dernière, le journal n'avait de s'imprimer et il était trop tard pour en supprimer certains articles en désaccord avec la note ordinaire de la rédaction : les lecteurs que nous avons involontairement offensés sont priés encore une fois d'en prendre note.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE

Notre ami Dominique Monet est candidat dans Napierville et sera probablement aussi candidat dans Saint-Jean. Ici son election ne fait pas de doute. Dans Napierville, il est le favori, le nommé Doris qui à la dernière élection fédérale s'est présenté publiquement en faveur de M. Roch Lanctôt et a travaillé secrètement contre le même M. Lanctôt. M. Parent, qui redoute la compagnie des gens à la fois intelligents et honnêtes, a donné une lettre de créance à M. Doris, dans l'espoir de tuer M. Monet ; on peut cependant être sûr que Napierville va être purgé du citoyen Doris. Nous apprenons à l'instant même que le sénateur Dandurand prêtera main forte à notre vaillant ami.

M. Tellier n'a pas encore pris de décision. M. Chicoine persiste à rester dans la vie privée. M. Bourassa a reçu des offres de candidature de Québec-Est, de Saint-Hyacinthe et de deux ou trois autres comtés. En moins de deux jours, de quarante hommes intelligents, intègres, de toutes les parties de la province, lui ont exprimé le désir de se porter candidats nationalistes sous son patronage. Pour le moment, il n'a pu effectuer. Ceux qui estiment qu'il vient de manquer une occasion unique de se placer à la tête de la province de Québec, se consolent en songeant que dans le chaos qui s'annonce pour les premières sessions de la nouvelle législature, les éléments de la députation pourraient, si nous n'avons pas encore tout fait, se présenter.

Dans Saint-Roch de Québec, l'adversaire du candidat parentiste sera un nationaliste, M. Bourassa y consent. Plusieurs autres comtés entendront préconiser pour la première fois les idées nationalistes. Chaque jour des candidats nous écrivent pour nous demander des renseignements sur notre programme, nos moyens d'action, etc. Jusqu'à présent, depuis 1885, l'âme canadienne-française n'a eu aussi peu de succès en politique que nous le devons au coup par lequel M. Parent espérait supprimer ce qui restait d'indépendance.

Une des meilleures preuves du progrès que font les idées nationalistes, est la déclaration faite ces jours derniers par M. Gouin, que la location des forces hydrauliques peut avoir du bon. L'avènement d'un ministère nationaliste à Québec ne saurait tarder. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de notre province, on voit le même cabinet en guerre ouverte : le "Herald" et le "Nationaliste" du district de Montréal de se rallier autour de M. Gouin contre le reste du cabinet ; M. Parent excommunique les partisans de M. Gouin. Nous sommes en pleine anarchie constitutionnelle. M. Gouin serait plus fort s'il avait eu le courage de jeter son portefeuille à la tête de M. Parent ; nous doutons qu'il sorte victorieux d'une lutte au couteau pour laquelle il n'est certainement pas fait. La situation devra se tirer au clair après les élections ; si M. Gouin triomphe, ira-t-il jusqu'au bout de sa pensée, qui est la destruction du Parentisme ? Quant à M. Parent, si le sort le favorise, on peut être sûr qu'il ne fera pas de merci.

Presque partout la lutte se fait entre libéraux et abstentionnistes. L'abstention des conservateurs ajoute plutôt qu'elle n'ôte à l'intérêt de la lutte. Tout d'abord, on a été tenté de s'apitoyer sur le sort de l'opposition conservatrice, mais la pitie s'est bientôt changée en indifférence au souvenir des sottises provocatrices des Pelletier et des Leblanc, et de la lutte imminente faite par ces messieurs à nombre de candidats libéraux aux élections fédérales. Le coup de M. Parent était dangereux pour la Province ; c'est pourquoi il nous a émus. Aujourd'hui qu'il est en train de nous débarrasser de l'espérance, de la médiocrité et, en bien des cas, de la vérité, il nous semble presque avoir été inspiré par la déesse Sûr. Sur ce point, l'ami Ferdinand Paradis doit maintenant penser comme nous.

Olivier Asselin.

On découvre des Idées

Je ne sais rien de plus caractéristique du vide de notre politique provinciale et de la faiblesse de nos hommes publics que les manifestes Flynn et Parent.

Lisez les de la première à la dernière ligne, vous n'y trouverez pas l'indication d'un programme quelconque, pas un mot qui ouvre quelque perspective sur les horizons prochains.

Nous occupons une situation exceptionnelle. Nous sommes la seule province française de la Confédération ; nous avons d'énormes ressources à développer, des abus considérables à réformer.

Le rapport de la commission d'enquête officielle sur la colonisation démontre que notre régime est pourri de la base au sommet ; notre système d'exploitation forestière est absurde ; en certains cas il touche au crime ou à la folie ; le mode de concession de nos forces hydrauliques, on a dit, en toute vérité, que c'est le comble de la débauche administrative ; la municipalité municipale a été foulée aux pieds et les citoyens pressurés à outrance, grâce à une législation complaisante ; la spéculation a ruiné des milliers de familles ; le défaut de surveillance des sociétés de secours mutuel met en danger l'épargne de cent mille petits propriétaires ou ouvriers ; nos relations avec le pouvoir central soulève tous les jours des problèmes nouveaux ; partout se fait sentir le besoin de réformes profondes.

Il faudrait transformer de fond en comble le département des Terres, ses méthodes et son esprit ; assurer au colon la liberté sur le sol de son pays, à la seule charge de prouver sa bonne foi ; lui donner des écoles et des chemins ; exploiter d'une façon rationnelle, nos richesses forestières, c'est-à-dire en retirer le plus de profit possible par une location intelligente, mais ne pas permettre l'accumulation de fortunes gigantesques, au détriment de la province et sans bénéfice pour le peuple ; limiter les concessions inexploitées et poursuivre impitoyablement la spéculation désordonnée chez les marchands de bois millionnaires comme chez les pseudo-colons ; lever nos forces hydrauliques ou tout au moins ne les vendre qu'à l'enchère publique et après annonce convenable ; assurer le respect de l'autonomie municipale et ne pas permettre qu'une ville comme Montréal, qui est la capitale d'une bande de financiers et de politiciens ; réguler sévèrement la formation des grandes compagnies ; surveiller de façon impitoyable le fonctionnement des sociétés de secours mutuels ; braver d'un impôt convenable les opérations de bourse et les régler de façon à prévenir les excès de la spéculation ; amener le pouvoir central à se charger de la construction de chemins de fer de colonisation ; organiser un collège agricole et technique ; celui de Guelph ; adopter des nouvelles lois protectrices des ouvriers ; diminuer les frais de justice ; donner à l'Instruction publique une impulsion nouvelle ; créer des écoles techniques, etc.

SAINT-LOUIS

M. Langlois et M. Rainville. — Le directeur du "Canada" ferait arrêter ses détracteurs

Ce qui en est au sujet du Directeur du "Nationaliste"

Les cartes se mêlent de plus en plus dans Saint-Louis. La lettre de M. Parent à M. Rainville, et les dépêches de Montréal au "Soleil", n'ont pas eu l'effet que leurs auteurs en attendaient : M. Langlois se rebelle, et il entraîne à sa suite le haut personnel de l'organisation libérale, à commencer par M. le sénateur Dandurand et M. le sénateur Bérubé, celui-ci président de la Commission de Publication du "Canada". M. Langlois est le directeur-gerant et qui, détail piquant, a toujours prêché la discipline de parti et exalté la politique parentiste. L'assemblée d'hier soir a dû enlever à M. Rainville tout espoir de voir s'écarter M. Langlois.

M. Langlois n'est pas un candidat idéal, tant s'en faut. On a beau admettre les exigences des partis, on s'explique difficilement qu'un homme intelligent, possédant une fortune personnelle considérable, se prête au double rôle que joue le directeur du "Canada" : après tout, qu'est-ce qui empêche M. Langlois de dire ce qu'il pense de M. Parent, au lieu de se prétendre son partisan au même titre que M. Rainville ? Si ses relations avec le "Canada" le forcent à se taire, sera-t-il plus libre à Québec dans les rangs du parti libéral ? Ignore-t-il que trois des ministres provinciaux ont été des complices de M. Rainville dans l'affaire de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", et que l'un de ces ministres était M. Parent ? N'est-il pas intimement convaincu que toute la politique de M. Parent est aussi infâme que ce qu'en a vu la population de Montréal ; que les concessions abominables faites à M. Rainville et à ses amis ne sont qu'un épisode de l'histoire parlementaire de ces dernières années ? Et s'il a cette conviction, comment peut-il déclarer, comme il l'a fait mardi soir à la salle Saint-Joseph :

"Je briguerai les suffrages de la population de Saint-Louis en qualité de candidat ministériel, de partisan du gouvernement Parent."

M. Langlois combat le monopole de la "M. L. H. & P. Co.", c'est de monopole politique, encore que M. Langlois, dans les journaux qu'il a dirigés, n'ait jamais protesté contre les humiliations infligées à la ville de Montréal par le ministère Parent — encore qu'il soit resté muet quand se portaient les infamies des sessions législatives de la métropole de la province de Québec ne soit pas invitée à se prononcer sur les mérites du régime actuel, de ce régime que l'on prétend saluer pour la première fois.

Et nous ne faisons qu'indiquer à la hâte les raisons pour lesquelles la nécessité apparaît évidente à tous ceux qui ont regardé d'un peu près le fonctionnement de notre administration provinciale.

Or, en face d'une situation pareille, les chefs des deux grands partis ne trouvent pas un mot à dire, pas un projet à formuler, et, à l'heure où nous écrivons pas un candidat ne paraît avoir rédigé un programme, exprimé un "desideratum" quelconque.

On se bat dans le vide. Les partis n'ont plus de raison d'être, parce qu'ils ne représentent plus des idées ou des aspirations.

Les incartades des députés, les intrigues, les groupements financiers se sont assurés des alliés dans tous les partis et les votes sont enlevés par un syndicat bicolor, sans que le peuple puisse tenir l'un ou l'autre des partis responsable de l'aventure. C'est avec le triomphe des plus gros batailleurs de la finance, un coup d'arrêt porté à la base même du régime parlementaire.

En face de cet état de choses, il importe de ne pas se lamenter inutilement, mais de constater l'étendue du mal et de travailler à le réparer.

ON DEMANDE DES IDEES, pourrait-on écrire, en toute sincérité sur la façon de notre parlement provincial. Travaillons à dégager les idées fécondes qui assureront le développement progressif et rationnel de notre province ; étudions la situation telle qu'elle est, en dehors de toute la fantasmagorie des partis.

Les gens qui ont encore le cerveau libre doivent enfin cesser de nous les mensonges conventionnels, de toutes ces litanies d'abus, de ces réformes de niveau de notre politique, faire passer nos cerveaux d'abord, puis dans les masses profondes de la population, les idées régénératrices, c'est besogne longue, mais nécessaire.

A cette œuvre féconde collaboreront tous les journaux indépendants et les associations libres comme la Ligne Nationaliste.

Omer Héroux.

ET BELANGER ?

Hogue ne sera pas pendu : nous en sommes heureux. La clémence du Gouverneur-Général ne plaira peut-être pas à ceux qui s'arrachent déjà, par anticipation, les cartes d'invitation de M. le sheriff Thibaudeau ; par contre, il y a dans le cœur de la plupart des hommes une pitié que la perspective d'une exécution capitale remue profondément et qui, à la nouvelle d'une commutation de peine, se change volontiers en joie sans égard au principe sacré du salut de la société.

Où, Belanger ?

Que serait-il advenu de Belanger, si au lieu d'avoir été toute sa vie un bon citoyen, si au lieu d'avoir fait pousser du grain à la terre, il avait été ivrogne, boucher de femmes et débâcheur ? Dans cette heure affreuse de la dernière veille, ou dans les tourmentes minutes qui ont précédé l'ascension du gibet, la grâce du Souverain ne l'aurait-elle pas tombé sur lui pour lui faire comprendre que l'homme n'est pas toujours un loup pour l'homme, et que la loi de Cain peut parfois se tempérer de miséricorde ?

Le Gouverneur — ou le ministre qui lui a mis dans la bouche la formule du pardon — dormira-t-il paisiblement ce soir, si, à côté de Hogue en larmes et ne demandant qu'à réparer sa faute, il aperçoit dans ces rêves le cadavre de Belanger ?

COMPATRIOTES PRUDENTS

Assurez vous vite d'après les combinaisons les plus modernes et les plus avantageuses de la SAUVAGEGARDE, compagnie d'assurance-vie, Montréal, P.Q.

la province de Québec, mais qui ne profite qu'aux monopoles et aux tripoteurs.

Jusqu'ici, M. Langlois a eu l'avantage. Cela se conçoit facilement : il a affaire à un homme qui n'a pu se faire élire député aux dernières élections municipales, tant son nom est exécré. M. Rainville se rend compte du danger qui le menace, et ne néglige rien pour couler M. Langlois. Déjà celui-ci a eu devoir répondre par la voie des journaux à l'accusation d'être un franc-maçon. Il disait hier à un reporter de la "Presse" :

"Oui, je sais que les cabaleurs de M. Rainville vont colporter de maison en maison que je suis un excommunié et un franc-maçon. Je proteste de toutes mes forces contre cette campagne de diffamation. J'affirme ici que je n'ai jamais été excommunié et je déclare sur l'honneur que je ne suis pas franc-maçon. Il faut que M. Rainville sente sa cause irrémédiablement perdue, puisqu'il a recouru à l'infamie, au mensonge et à ces tactiques malhonnêtes pour combattre une candidature."

M. Rainville répond :

"Les opinions de M. Langlois sont assez connues pour permettre au public de les apprécier. M. Langlois ne s'est jamais caché pour les exprimer publiquement dans les journaux dont il a été le rédacteur."

M. Rainville lui-même serait peut-être en peine de produire ses certificats : de confession, mais il trouve un argument sérieux contre M. Langlois dans le fait que celui-ci a été souvent accusé d'être franc-maçon et ne l'a jamais nié, justement, on lit dans la "Vérité" de cette semaine :

"La vérité paraît plutôt que M. Langlois, dont le radicalisme est très connu, qui jouit de l'ardente sympathie de toute la clique maçonnique, veut profiter de l'occasion pour entrer au parlement afin d'y trouver un nouveau champ de propagande pour ses idées."

"Nous ne croyons pas d'ailleurs que M. Langlois ait jamais répondu à des questions qui offrent un intérêt très vif pour les électeurs du quartier St-Louis. Le "Rapport" du 6 décembre 1903 lui disait d'abord :

"M. Godfrey Langlois, directeur du journal libéral le "Canada", membre de la Ligue de l'Enseignement, et aspirant ministre de l'Instruction publique, est-il le même M. Godfrey Langlois qui fut le promoteur de la Loge maçonnique

française de Montréal, appelée "l'Émancipation" ?

"Et la "Croix" du 27 décembre 1903 ajoutait, après avoir cité un article d'Emile Massard :

"Est-ce donc à ces mêmes beaux résultats d'internationalisme et de lèse-patrie que tend la propagande de la loge "l'Émancipation", de Montréal ? Nous posons la question à la lumière de cette loge, à un certain "vénérable" nommé Langlois, journaliste, qui, après s'être fait inscrire aux mystères de l'école, le 25 décembre, jour de Noël 1895, dans la Loge des "Cœurs-Unis", s'est retiré avec fracas, en faisant plus tard, sous prétexte du temple, quelques mois plus tard, sous prétexte qu'il n'y avait point renoncé à ses idées d'antipathie, que c'est de cet assés de zèle antipathique que naquit, on le sait, la loge "l'Émancipation".

M. Langlois a annoncé hier soir qu'il ferait arrêter quiconque continuerait à le traiter de franc-maçon. Très bien, qu'il se montre énergique. M. Rainville n'est pas homme à reculer devant la calomnie, s'il y a quelque chose que le public le sache, et que ceux qui frappent dans le dos reçoivent le chatiment qu'ils méritent."

Le "Nationaliste" a trop combattu la clique Forget-Rainville pour être tenté de se rapprocher de ses candidats. L'ancien président de la Chambre doit être grand, à tout prix, il y a un danger sinon plus déformé, du moins plus imminent, que la radicalisation de l'école : c'est le vol du bien public sans lequel l'école ne saurait exister. Or, M. Rainville représente la puissance inavouable qui est en train de faire main basse sur le domaine national et de ruiner la Province.

Le directeur du "Nationaliste" a été prié par ses amis de se porter candidat, indépendant ou plutôt nationaliste-candidat des droits de la nation contre la cupidité des trusts et la malhonnêteté des gouvernants. Il n'a pas encore pris de décision. Il travaille dans l'humble mesure de ses forces à l'émancipation économique du Canada, et en particulier de la province de Québec ; il a fait des sacrifices pour ses opinions ; on peut être sûr que, même au cas d'une défaite personnelle, il ne reculerait pas devant une intervention nécessaire pour permettre à la conscience publique de s'exprimer librement.

Olivier Asselin.

Ce coup de Jarnac de M. Parent

Le 3 novembre a été pour la province de Québec une bien glorieuse journée ; pour qui faut-il que elle ait suivie d'un si vilain lendemain. Ce lendemain, c'est M. Parent qui l'a fait ; il a coupé court à l'exaltation du triomphe en faisant annoncer qu'il allait renouveau son coup de Jarnac d'ici à quatre ou cinq jours. Je ne puis en tout temps, à l'heure où l'on se réveille, tous les courages d'abus de pouvoir, au moment où les forces conservatrices viennent d'être écrasées. M. Parent s'apprête à frapper de nouveau ses adversaires, après qu'il a eu le temps de se relever. Il ne sera pas satisfait qu'il n'ait annihilé les débris d'opposition qui tiennent encore devant lui, tout réduite que soit cette opposition, elle compte encore trop de voix, et il entend bien remplir les vides qui se produisent encore dans ses rangs par quelques-unes de plus de ses créatures. Il y a eu en tout temps et en tout pays des gens chevaleresques, mais le mot a été écrit pour les distinguer de ceux qui ne l'étaient pas ; car il est encore plus dans la nature de ne l'être pas que de l'être.

L'idéal parlementaire de M. Parent — un idéal qui est bien à lui — est de n'avoir à faire face qu'à une opposition absolument nulle, une opposition n'étant pas à un grand déploiement d'éloquence, ou, ce qui serait encore mieux, une opposition qui n'en serait que pour sauvergarder les apparences, toute nominale et pour la galerie, et qui, au fond, serait aussi parfaitement d'accord avec lui que ses propres partisans — une opposition enfin qui fût dans la législature l'équivalent de ce qu'il faut de la "Vérité" dans le journalisme, du temps que ce journal était, entre les mains de M. L. J. Demers. Avant tout, il tient à ce que, si quelque chose de la gauche lui donne la réplique, ce soit de la gauche et sous éclats de voix. François Ler, par exemple, une haute écharpe, se laisse pousser la barbe, et il fait que tout autour de lui devint barbu. Louis XIV, pour dissimuler une excoarçure, se coiffa d'une perruque tire-bouchonnée, et la cour et la ville, qui n'avaient pas les mêmes motifs de porter perruque, en firent autant. Parce que M. Parent ne sait s'exprimer que par l'éloquence est à la fois d'être prosaïque et de l'énorme parlementaire, et pour peu que ce triste sire continue à faire à Québec la pluie et le beau temps, on n'y passera plus pour un homme sérieux à moins de s'être préalablement fait découper un brevet d'indolence.

A cela, M. Parent peut trouver son compte, la province, elle n'y trouve pas le sien. La tâche technique de M. Parent pour l'inconvénient très grave d'abord de rabaisser l'importance des élections provinciales à celles d'élections municipales, et d'élections municipales telles qu'en fait faire le maire de Québec. L'opinion publique, déjà travaillée en divers sens par plusieurs semaines de campagne électorale, et quelque peu ahurie, et aux journaux. L'opposition, sachant que sa cause est perdue avant d'avoir été entendue, va se dire : "Ils sont trop !" et elle ne choisira de candidats que dans les rares comtés où elle a réellement chance d'obtenir un succès ; les autres comtés seront emportés dans son combat, comme des villes sans garnison, et, en somme, le renouvellement de la législature sera opéré en ne soulevant qu'un très mince intérêt.

Qui ne voit qu'un tel résultat, aussi bien que les pires moyens fin pour l'obtenir, conviennent absolument à l'esprit des institutions démocratiques, qui ont vu que le corps électoral, dans les limites qui lui sont attribuées par la loi, présente la gestion des affaires publiques ? Et le corps électoral pourra-t-il se prononcer en toute connaissance de cause, si, par cette sorte d'escamotage périodique qui est si fort du goût de M. Parent, il n'est pas même consulté, comme dans les

comités où il n'y aurait y avoir que des candidats ministériels ? Même là où l'opposition aura les siens, l'opinion se prononcera non sur les questions de politique provinciale, qui sont pourtant pour nous d'un intérêt pour le moins aussi vital que les autres, mais sur le mérite qu'il y a à être un pur cancre, d'être un candidat libéral quand le grand et illustre chef du parti libéral s'appelle sir Wilfrid Laurier.

Les rouages du gouvernement représentatif comportent une opposition. Si elle est forte, si elle possède des hommes de talent et de caractère, capable de faire des actes du gouvernement une critique sage et éclairée, est-ce que la province ne s'en portera pas mieux ? Au lieu de la province de quatre ans en quatre ans, ne serait-il pas plutôt à souhaiter, à voir l'état où la voilà réduite, qu'elle croisse en nombre et en valeur ? Il n'y a qu'une réponse possible à cette question, et elle ne saurait s'accorder avec les vues de M. Parent.

Le peu glorieux stratagème que M. Parent est en train d'introduire dans nos mœurs politiques a pour effet de préparer la ruine de notre autonomie provinciale. N'oublions pas que c'est du ministre Laurier que M. Parent tient son investiture et son mandat. Non seulement il cherche à faire passer ses candidats à la faveur du prestige du gouvernement fédéral, mais on sait qu'il attend en toute occasion le mot d'ordre et que, pour concourir qu'il en reçoit est un prêt pour un rendu. N'a-t-on pas lieu de craindre qu'un jour ou l'autre il sacrifie les intérêts de sa province aux plans d'un gouvernement dont l'appui lui est si utile ? Il est naturel que dans toute fédération d'États ou de provinces, il y ait des conflits d'intérêt entre le gouvernement central et les plus forts provinces ; il est non moins naturel que les plus forts provinces aient le pouvoir central en partie sur les droits attribués aux provinces.

Cet état d'antagonisme est pour ainsi dire permanent ; il n'a jamais été plus marqué que parce que la popularité du gouvernement fédéral d'aujourd'hui, la province de Québec, qui était mince par l'immense prestige d'Honorable Monier, qui était mince par la ruine de celui-ci. La peur que lui avait inspirée cette idée du peuple ne se dissipa que quand il l'eut fait présumer par ses conditions de la politique provinciale. C'est parce que l'autonomie provinciale s'affaiblissait trop ouvertement et ne fléchissait sur aucun point, que le fameux coup de force de 1892 s'abattit contre celui qui s'en était fait le champion. Ce qui ont causé les bottes de Monier, ce sont des forces de leur province. Aussi, comment ne pas regretter que le fédéralisme ne soit pas, en fait, un projet ambitieux, ils se contentent de reculer l'astre qui s'est levé sur Ottawa et de rouler dans son orbite.

A l'effort de lutte de M. Parent, l'opposition, dans l'état de décomposition où elle se trouve, devrait répondre par une abstention complète (1), c'est-à-dire ne mettre aucun candidat dans aucun comté. La seule chose à faire serait de présenter un projet digne et mesuré. La législature perdrait des hommes de la valeur de M. Flynn et Chénier, mais ce ne serait que pour un temps, et quel magnifique effet moral aurait cette abstention générale ! S'il y a encore une opinion publique et si elle est susceptible d'être émue, elle ne semble qu'il n'en faudrait pas davantage. M. Parent, laissé à sa seule inspiration et à celle de son entourage, avant deux ans, se laisserait, les boursiers du genre de Forget, admettant, dans quelque habillage, le mandat son parti pour longtemps. Je doute qu'un tel avis domine. Je sais que les vieux habitués des banquettes parlementaires s'y renouvellent pas volontiers. C'est bien malheureux : le pays y perdrait d'être plus longtemps avancé de pousser le "oui" ; de soulagement, dont Napoléon disait qu'on saurait sa disparition.

Erdinand Paradis

Lac-au-Saumon (Matane), 5 novembre 1904.

(1) On remarquera que cet article a été écrit deux jours avant la décision des chefs conservateurs.

La démission de M. Fitzpatrick

Nous avons dit comment le "Journal", sur l'avis de M. Rodolphe Forget, s'était, quelques jours avant les élections, appreté à annoncer la démission de M. Fitzpatrick.

Un homme politique très intime avec le ministre de la Justice, qui a été dit en l'intention de démissionner du moins avant les élections. Seulement, M. Forget et ses copains ont eu pouvoir, par des offres d'abord, par des menaces ensuite, l'amener à suivre M. Blair.

Les offres n'ayant eu aucun effet, on a essayé de faire chanter M. Fitzpatrick ; c'est-à-dire que le ministre s'est enfoncé chez lui pour deux ou trois jours et s'est évertué à le faire qu'il abandonnerait la campagne électorale ; le dimanche 23 octobre il a monté à Montréal rencontrer M. le sénateur Dandurand, et c'est au sortir de cette conférence qu'il a définitivement invité M. Forget à aller au diable.

Le ton sur lequel M. Fitzpatrick a parlé de M. Forget aux assemblées de la Baie Saint-Paul et de la Malbaie, le 1er novembre, indiquait un état d'esprit rien moins que pacifique.

DANSE

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouver mieux ailleurs.

Partout le même

M. Parent a adressé à M. Etienne Blanchard, député de Verchères, une lettre semblable à celle qu'il a adressée à M. Rainville. Une convention libérale a été convoquée pour mardi prochain, elle ne pourra avoir lieu qu'au mépris de l'autorité du premier ministre. On a parlé de la candidature de M. Anicée Geoffroy.

M. Parent se croit trahi par M. Gouin, et ne veut pas se laisser supplanter sans jouer ferme.

CHAMBLAY

Le candidat le plus probable est M. le Dr Choquette, de St-Hilaire, littérateur, frère de M. le sénateur Choquette, ami intime de M. Gouin.

Not' Démosthènes

Patrie officielle publiée simultanément dans la "Patrie", le "Canada" et autres journaux.

Des libéraux éminents, et parmi lesquels plusieurs écrivains, ont décidé de présenter le sénateur Cloran comme candidat à la mairie, à l'expiration du mandat du maire Laporte. Quand le sénateur entra à la salle St-Joseph hier, plusieurs s'exclamèrent : "Notre futur maire". Le secret n'avait donc pas été bien gardé.

"Le donat de M. Laporte expiré en 1906."

M. Parent en prières

Québec, 12. — M. Parent a déclaré à un journal de Montréal qu'il ne pouvait aller parler pour M. Rainville parce qu'il souffrait depuis plusieurs années d'une affection de la gorge. On rapporte maintenant qu'il a entrepris une neuvaine à Saint-Blaise pour obtenir sa guérison.

Vers les sommets (1)

Le ciel est somnolent, la terre a tu son bruit.
Soleil, l'heure en la nuit tombe noire et brève.
Laisse ton âme errer dans la blancheur du rêve.
Et refais l'idéal que le jour a détruit.

Elève-toi bien haut, loin des rumeurs du monde.
Monte, ensevelis-toi dans le sein étoilé
De la nuit sidérale, et là, de paix voilé,
Accomplis en toi-même une œuvre plus féconde.

Mais le chemin est rude et ton pied est blessé.
Comment graviras-tu les sombres altitudes ?
Qui te reposera de tant de lassitudes ?
Par quels bras maternels seras-tu donc bercé ?

La justice se tait ; la haine se déchaîne ;
La tempête rugit dans un effort géant ;
Tout s'en va balayé vers le gouffre béant ;
La raison s'épouvente et la vertu chancelle.

Je comprends que ton lot est triste et qu'il est dur,
Je comprends que le mal outrepassa les bornes ;
Pourtant, il ne faut pas, ami, que tu te berces
A soupçonner tout bas, l'œil tourné vers l'azur.

Las de subir la vie et de lutter sans trêve,
Tu voudrais te coucher pour le dernier repos...
Non, non ! relève-toi, le cœur ferme et dispos,
Poursuis ta tâche ardue ; allons ! car l'heure est brève.

Oui, monte, absorbe-toi dans cette vision
Qui fait la foi robuste et l'œuvre méritoire.
Va ! ne t'attarde point au but aléatoire
Et brise, d'un seul coup, la folle illusion.

Car l'antique dégoût rongea l'âme pieuse
Et grossit chaque jour son fardeau de regrets.
Allons ! Loin de faillir en ces instants d'arrêts,
Refais-toi le cœur fort et la lèvre lieuse.

T.-H. ROY,
Lowell, Mass.

(1) Extrait des "Voix Etrangères", remarquable recueil de vers publiés en 1902 à Lowell (Mass.) par un jeune Canadien-Français.

ECHOS

—Il n'y a qu'une chose à regretter dans la suppression des épreuves comme l'écheciv Hébér : c'est que cette opération ne puisse se faire avec une pelle.

—M. Cooke va coûter à la province encore plus cher qu'il n'a coûté à M. Jacobs.

—Hamel s'en revient au Canada sous la garde du chef Carpenter, paraît-il. C'est dommage, car s'il fut resté à la Havane, il eût peut-être réussi à se faire élire député.

—M. Rainville a déclaré à ses fidèles du club Saint-Louis qu'il ne laisserait pas dans l'élection actuelle. Il est bien de la même école que le candidat qui a promis aux électeurs, un étalon, un taureau et un coq de race aux habitants de Saint-Léon.

—Au dire de la presse quotidienne, M. Bourassa a refusé la candidature dans le comté de Québec-Est et de Massébourg. S'il n'est pas entré dans l'arène provinciale, ce n'est pas faute d'y avoir été invité.

—Au moment où les tribunaux constataient la pourriture, M. l'échevin Hébert dirigeait le chant du "Miserere" au cimetière de la Côte-des-Neiges. Il pourra désormais prier pour les morts politiques.

—En 1900, le "Star" poussait les étudiants du McGill à casser les vitres des journaux français ; en 1904 ils vont sans invitation casser les siennes. Une bonne éducation n'est jamais perdue.

—Une dépêche de Londres dit que le gouvernement canadien a convenu de nationaliser la télégraphie sans fils si le gouvernement anglais fait la même chose. Une fois entré dans cette voie, pourquoi ne pas nationaliser tout le système télégraphique ; ce serait certainement, plus logique que d'exclure les fils, et le public s'en trouverait mieux.

—La dernière visite de M. Major à Montréal a coïncidé avec la publication dans différents journaux, de petits articles disant que M. Major est nécessaire à la Province. On dirait que les nationalistes s'entendent pour blesser la modestie de l'honorable député.

—M. Parent viendra PARLER à Montréal pour M. Rainville. L'amour seul fait de ces prodiges.

—M. Rodolphe Forget a offert son appui à M. Laurier. Comme il a fait la moitié de son élection avec le fait qu'il avait mangé à la table du premier ministre, M. Laurier sera bien sûr de cœur s'il lui forme la crèche.

Les gens comme M. Forget ne sont jamais pris au pourceau ; ils font décrire par leurs domestiques ceux qu'ils valent eux-mêmes, ou vice versa, de manière à avoir toujours des amis au pouvoir.

—M. Parent a suspendu son agent à Montmagny, M. Leclerc, pour avoir travaillé en faveur de M. Henry Price contre M. Lavergne. Très bien ; mais qui a habillé les agents du gouvernement à travailler pour les marchands de bois ?

—La dernière livraison de "L'Enseignement Primaire" comprenait 75 pages de petit texte consacré aux sujets pédagogiques les plus divers. Citons entre autres articles : "L'Enseignement du droit civil aux jeunes filles," par Madame Gerin-Lajoie ; "Comment augmenter le traitement de l'instituteur," par C. J. Magnan ; "La question de l'écriture," par J. Ahearn.

Cette livraison contient aussi des portraits de l'historien canadien Michel Bibaud, des écoliers du Gros Morne (Gaspé) et de l'ancienne église et du vieux couvent des Récollets à Québec.

En somme, tout un volume de lecture instructive et attrayante.

—M. Lacombe serait bien embêté, si quelqu'un enfermait ses électeurs au moment du vote, comme on l'enferme la même que le sort du "Suburban Railway" fut sur le point de se décider.

Il ne serait guère plus heureux s'il prenait fantaisie aux dits électeurs de se sauver comme, il l'a fait lors de la discussion du bill de Montréal.

—Pour le bien de la province, M. Tellier devrait être candidat à la réélection. C'est une belle intelligence et un honnête homme ; sa présence est nécessaire dans une législature où la médiocrité donne la main à la vénalité.

—Un des détails les plus amusants de la campagne provinciale, ce sont les dépêches adressées de Québec au "News" de Toronto.

Le correspondant du "News" découvre chaque jour des qualités nouvelles à M. Parent : diplomatie, intégrité, ubiquité, magnanimité, clairvoyance, sobriété, amour du travail, chasteté, patriotisme, tout y passera, si quelqu'un n'écrit au "News" qu'il est renseigné par un domestique du premier ministre "homme d'affaires".

—Si M. Lane n'est pas réélu dans Québec, c'est sa faute ; jamais homme ne tira aussi mauvais parti de circonstances aussi favorables. Dans ses quatre années de vie politique, M. Lane ne s'est distingué que par ses incongruïtés et par sa "gueule". On ne fait pas les chefs de parti avec les hommes de ce calibre.

—Le détective Côté a été cassé pour une affaire Lalonde ; il reprend son grade à la faveur du fait causé par une autre affaire Lalonde. Mais il faut un écheciv pour voir un rapport entre les deux cas.

—Le directeur du "Nationaliste" n'a autorisé personne à dire qu'il serait candidat dans Charlevoix. S'il se porte quelque part, ce sera comme nationaliste pur et simple, c'est-à-dire comme défenseur des intérêts de la nation contre les crocodiles et les requins du type Forget-Rainville.

—De nos jours, le politicien est bien infime qui ne peut se payer le luxe d'une convention.

Les Droits d'Auteur

On demande une jurisprudence

L'interview que M. Georges Gauvreau nous a donnée pour étaler la situation fautive et embarrassante que fait la loi canadienne à nos auteurs dramatiques et à nos directeurs de théâtre, a eu l'honneur d'être reproduite en France aussi bien qu'au Canada et d'être discutée dans les cercles littéraires parisiens.

On se rappelle que M. Gauvreau nous a démontré que la clause 23 de notre Copyright Act est la seule qui soit susceptible de s'appliquer à la protection des œuvres dramatiques et aux auteurs des pièces (1). Et M. Gauvreau confessait avec autant de raison ne rien comprendre à ces lignes de charabia officiel.

Or, M. Jean Lionnet, qui est le trait d'union entre les auteurs français pilés et les auteurs canadiens qui demandent justice, rapporte, dans le dernier numéro de "La France de Demain", que les littérateurs de France ont dû de peine à croire que nos lois soient si baroquement édictées que leur sens n'ait pu être fixé quelque part, tout au moins par la jurisprudence.

"Evidemment la loi canadienne est obscure," dit M. Lionnet. Mais il doit exister une jurisprudence qui en donne le sens. Qu'a-t-elle décidé ? En résulte-t-il que les auteurs dramatiques du Canada, vrais parias des lettres, ne sont point protégés, tandis que les autres auteurs le sont ? Vraiment cela m'étonnerait. "fort. Et, je le répète, toute la question est là : qu'a décidé la jurisprudence ? Il importe peu que, parmi nous, personne ne comprenne cette loi, puisque les juges canadiens l'ont comprise ou ont fait comme s'ils l'ont comprise. Ils ont eu à l'appliquer. Eh bien, comment l'ont-ils appliquée ?"

C'est extraordinaire, mais c'est exact néanmoins. La loi est obscure au point d'être totalement incompréhensible, et la jurisprudence n'a pas encore eu l'occasion de se demander ce que ce texte peut bien vouloir dire. Notre jurisprudence est aussi muette en matière dramatique qu'elle l'est pour les droits des écrivains français cambriolés chez nous. Nous aurions obtenu une décision sur ce dernier point, si M. Charles ab der Halde avait daigné se laisser condamner à une amende de \$300 en persistant à décorer ses "Etudes de Littérature Canadienne Française" de la jolie longue formule de protection que le gouvernement de notre Puissance décerne aux écrivains indigènes moyennant l'accomplissement de certaines formalités ; mais M. ab der Halde a décliné l'honneur et nous a fait rater notre jurisprudence.

Sérieusement, ce défaut de jurisprudence s'explique sans efforts par la raison que nos tribunaux n'ont jamais été appelés à interpréter la clause 23 de notre Copyright Act. Et ceci se comprend aussi facilement puisque, nos théâtres ayant jusqu'à présent vécu exclusivement de l'emprunt et de la représentation des pièces canadiennes, ils n'ont jamais eu besoin plus cher aux auteurs qu'aux directeurs de théâtre, aucun de nos littérateurs n'a jugé à propos d'embarquer avec plus de frénésie qu'il ne seyait cette carrière rébarbative qui, des premières omlades de ses courtisanes, révèle de façon vraiment trop prosaïque ses exigences.

Bref, les auteurs dramatiques canadiens n'ont jamais perdu leur temps en plaidoiries, qui eussent fait de leurs études et malades pour eux ; et les tribunaux n'ayant jamais été invités à se prononcer, leurs arrêts manquent et la jurisprudence se fait sur ce chapitre de la littérature dramatique. Je le répète, c'est exact autant qu'inouï.

Nos confrères de France en verraient bien d'autres s'ils suivaient de plus près l'application de nos lois en matière littéraire et artistique. Mais, heu ! en matière littéraire et artistique, nous ne nous préoccupons pas de protéger des lois canadiennes pour obtenir la protection de leurs droits au Canada.

Que la loi du Canada protège ou non les auteurs français, cela n'a aucune importance. La reconnaissance des droits des auteurs français repose uniquement sur la Convention de Berne. Or, d'après l'arrêté impérial donnant force de loi à la Convention de Berne dans tous les domaines de Sa Majesté britannique, l'auteur d'un ouvrage littéraire ou artistique public pour la première fois dans un autre pays de l'Union de protection (en France, par exemple) jouit, dans tous les domaines de Sa Majesté (donc, au Canada), des mêmes droits que si son ouvrage avait d'abord été publié dans le Royaume-Uni. Par conséquent, les droits garantis par la Convention de Berne aux auteurs de France (pour leurs œuvres au Canada) sont exactement ceux conférés et garantis aux auteurs du Royaume-Uni par les statuts impériaux 5 et 6 Victoria, chap. 45, art. 20 et 29, et 3 Victoria, chap. 15. Et nous nous empressons d'ajouter que les statuts sus-indiqués reconnaissent et proclament — sans la moindre ambiguïté — que l'auteur d'une pièce de théâtre est le maître absolu de sa propriété et que personne ne peut s'autoriser à toucher, de quelque façon que ce soit, à cette propriété.

S'il s'en trouve qui commencent à ne croire trop savant, ceux-là sont priés de tirer leur révérence à Me Anne Geoffrion.

LOUVIGNY DE MONTIGNY.

(1) Copyright Act, clause 23 : "Le présent acte ne porte aucune atteinte au droit que toute personne a de représenter un sujet ou une scène quelconque, nonobstant qu'il puisse exister un droit de propriété sur quelque autre représentation de la même scène ou sujet."

DANSE

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouver mieux ailleurs.

Une Lettre de France

De temps à autre, il nous arrive une lettre de France. La plupart de ces lettres dénotent chez leurs auteurs un désir sincère de se renseigner sur le Canada et de contribuer à l'établissement de relations durables entre ce pays et la vieille mère patrie. Nous en avons eu, pour montrer qu'on s'est peut-être trop hâté à mettre en doute les bonnes intentions des directeurs de la Canadienne. Voici :

Paris, 12 Octobre 1904.

Monsieur et cher confrère,
J'ai eu l'occasion de parcourir un ou deux numéros de votre journal "Le Nationaliste" chez mon ami Lionnet, président de la Canadienne. Avant d'acquiescer à recevoir un journal canadien chez moi parce que j'habite assez loin des bureaux de la Canadienne où j'en pourrais trouver, votre journal m'ayant beaucoup plu d'autre part, je vous prie de me considérer comme abonné à partir du 12 novembre.

J'espère en outre, Monsieur, que nos relations s'établiront aisément entre votre rédaction et le personnel de la Canadienne. Nous nous sommes attelés à notre tâche d'une façon purement désintéressée ; nous avons à cœur de réussir et nous comptons sur l'appui de la presse canadienne, de celle du moins qui professe du goût pour les idées, qui n'est ni aveugle ni mesquine.

Nous trouvons de l'aide en France où pourtant le Canada est mal connu ; nous n'en trouvons que peu en Canada pour lequel cependant nous travaillons au moins autant que pour notre pays. Nous avons même recueilli des marques de défiance de la part des Canadiens-français eux-mêmes. Nous ne faisons de politique ni en France ni en Canada ; nous avons pu réunir ici des hommes des partis les plus opposés. C'est bien le moins des lors que les Canadiens-français essent de nous cataloguer et acceptent notre effort pour ce qu'il est : développement des relations de toute nature entre France et Canada.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous développer notre programme et de vous demander un coup d'épaule.

En attendant votre bonne réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Confrère, mes salutations les plus distinguées.

M. HODENT, Publiciste,

Vice-président de la Canadienne,
3, rue Théophile Gautier, Paris.

COMPATRIOTES PRUDENTS

Assurez votre vie d'après les combinaisons les plus modernes et les plus avantageuses de la SAUVGARDE, compagnie d'assurance-vie, Montréal, P.Q.

Simples Notes

De Voyage

Aubigny ! C'est un nom bien français qui annonce une population au cœur tout aussi français.

Nous sommes en tournée électorale, sans besogne que nous osons d'écouter les discours, filandreux d'exigents cabaleurs qui nous cassent la tête de leurs exploits passés, de leur influence présente, toujours à condition qu'ils aient quelque chose à se mettre entre le pouce et l'index. Mais la température d'automne, ensoleillée et fraîche, le spectacle de cette superbe contrée, le contact d'une population saine et patriotique, qui forme après tout la majorité dans les paroisses canadiennes, le contact dans le vieux Bas-Canada, constituent un dédommagement.

Nous sommes sur les bords de la rivière Rouge. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, les terres s'étendent à perte de vue sans que la moindre ondulation du sol, le plus petit buisson, arrête l'œil ; les clôtures elles-mêmes, en fil de fer, sont quasi invisibles. Pour briser la monotonie du paysage, il n'y a que les meulons de blé doré, plantés comme des pions sur un vaste damier ; que les feux de paille allumés pour faire disparaître les déchets d'abondante récolte là où les "battages" sont déjà finis ; que la différence de couleur entre les terres noires fraîchement labourées et les chaumes jaunâtres. Dans le lointain on peut aussi apercevoir la fumée montant de quelque cheminée qui indique une machine à vapeur. Ce sont les machines à battre qui se promènent à travers les campagnes avec des équipes de vingt à vingt-cinq hommes et qui, dans l'espace de deux ou trois jours, mettent en sacs une moisson de trois ou quatre mille minots de blé.

Enfin, notre automédon nous dit : "C'est ici chez M. Laferrière." Nous sommes en effet chez M. Philippe Laferrière, ancien cultivateur du comté de Berthier, venu il y a à peu près vingt ans d'arriver ici, et qui vit ici en patriarcal, sur ses trois cents acres de terre féconde, au milieu de sa nombreuse famille.

Justement, les "battages" viennent de quitter la maison ; l'un des fils est allé à Winnipeg pour vendre cinq "chars" de blé. Madame Laferrière nous demande pardon si nous ne trouvons pas tout bien propre. On n'est pas à la ville.

Non, heureusement, on n'est pas à la ville, et j'ai vite pris la clé des champs pour faire l'inventaire du "roulant". Quel plaisir ! Les chevaux se comptent à la douzaine, porcs et vaches sont en nombre, un troupeau de moutons se sauve à mon approche, puis le tombe au milieu d'une bande de lapins qui surgissent de toutes parts. La basse-cour est superbe : oies, coqs et poules, puis un couple de grands oiseaux bleus qui ne sont pas autres que des grues, et enfin, au pied de la cote sur le bord de l'eau, deux outardes sauvages qui sont bien les oiseaux les mieux apprivoisés du monde.

Dans ce monde animal, tout parle de maîtres intelligents, généreux, aimant la nature et ses êtres, et entre dans la modeste maison avec une telle et profond respect pour ses habitants. La table est mise. Elle est chargée d'une foule de bonnes choses qu'on ne trouve plus dans les villes. La bonne chère délie les langues. Nos hôtes nous racontent qu'ils n'ont pas toujours été ainsi.

Il y a vingt ans, quand ils vinrent au Manitoba, il n'y avait ni chemins de fer ni église dans cette partie du pays. Si l'esprit voulait se porter au-delà de l'horizon visible, il ne pouvait concevoir qu'une plaine sans borne, s'étendant jusqu'à la baie d'Hudson, jusqu'au pôle Nord, et d'où ne sortaient que les tempêtes et les terribles feux de prairie.

"J'ai eu ma part de malheur," dit M. Laferrière. "Dans les premières années, si j'achetais des animaux j'étais presque certain de les perdre aussitôt. Une année le feu de prairie a détruit toute ma récolte de blé que je venais de mettre en meulons. Il paraît que c'était des épreuves que le bon Dieu nous envoyait."

"Oui," reprend madame Laferrière, cette fois-là il fut trois mois sans parler. Il répondait à tout le monde par "oui" ou "non" tout court. Mais que voulez-vous quand on se trouve pris avec treize enfants, il faut bien vaincre."

Et ce brave couple a vaincu. Madame Laferrière est mère de dix-huit enfants. "Quand la dernière est venue au monde, dit-elle, j'ai pensé : Si Dieu peut me faire la grâce de voir communier celle-là, je mourrai heureux."

Le désir de Madame Laferrière est plus qu'accompli : la "dernière" est maintenant une charmante jeune fille qui s'emploie aux œuvres de charité avec sa mère. Lors de notre passage, elle était candidate pour faire rentrer l'argent dans un bazar au profit de l'église d'Aubigny, et elle n'a pas manqué de soigner les candidats politiques.

La famille Laferrière, qui pendant 18 ans a dû aller à la messe à Sainte-Agathe, à 12 milles de là, avec des bœufs durant les premières années, assiste maintenant à la fondation d'une nouvelle paroisse canadienne.

Et c'est ainsi que la race canadienne-française répand dans le monde les traditions de ses ancêtres, donne sur tous les points du continent l'exemple de leurs fortes vertus et jette à l'avenir une semence féconde.

T. SAINT-PIERRE.

98, Lusted Street, Winnipeg, 6 novembre.

La vente de "La Presse"

Le correspondant montréalais du "Globe" de Toronto a fait observer, au sujet de la vente de "La Presse", que la vente du "Star" s'était faite exactement de la même manière. La compagnie de publication du "Star" a un capital-actions de \$1,000,000, dont une bonne partie (\$200,000) est détenue par M. le notaire Marler en fidei-commis. Cette compagnie a été organisée soi-disant pour le plus grand bien des vieux employés du "Star", ce qui n'a pas empêché M. Dalby de démissionner malgré ses vingt années de service.

Le correspondant du "Globe" semble croire que le "Star" et la "Presse" appartiennent maintenant aux mêmes gens.

On n'a pas été sans remarquer avant-hier certaine dépêche d'Ottawa à la "Patrie", disant que M. Berthiaume, propriétaire de la "Presse", avait passé la journée en conférence avec M. Laurier. La "Presse" reviendrait-elle au bercail ?

Institut Hydro-Electrique

400 RUE ST-DENIS

Traitements par l'électricité. Rayons X, Bains.

Massages, etc., Sous la direction des

Drs. Renaud.

Parc Sohmer

Aujourd'hui dimanche [à 3 et 8 p. m.]

TROUPE DE LIONS DRESSÉS de Mme SCHELL.

LAVINE et ALMA, acrobates grotesques.

GANT et HOLDEN, comédiens sur fil de fer.

Mlle PAULE FEBIONI, soprano.

Les 2 LAWRENCE, chant et danse.

LA MUSIQUE DU PARC.

Admission 10 Cents

J.B. PAUZE & Cie.,

Entrepreneurs.

Bureaux : - 70 rue Saint-Jacques.

Tél. : Main. 2951.

Résidence : - 212 rue Saint-André.

Tél. Bell. 464.

The Cooperative Home....
....and Investment Co'y

(LEGALEMENT CONSTITUÉE)

Vous donne les

moyens d'acquérir

UN IMMEUBLE

\$300,000 d'affaires

dans l'espace d'une année.

Sécurité garanties

Ou de vous libérer

d'une hypothèque

avec votre revenu actuel.

Dans n'importe quelle partie de la ville ou de la campagne. Après voir versé dans la caisse de la Compagnie une moyenne de \$75 à \$100, l'on vous avancera la somme de \$1000 pour acheter un immeuble ou vous claié d'un hypothèque et vous aurez 13 ans pour rembourser à la Compagnie à 1% d'intérêt.

TITRE PERFAIT EN CAS DE MORT.

Tableau des Taux - Classe A

Tableau des Taux - Classe C

Montant du contrat	Droit d'entrée	Paiement mensuel avant maturité	Paiement mensuel après maturité	Coût total de la propriété
\$1000	\$5.00	\$2.30	\$6.90	\$1155

Montant du Contrat	Droit d'entrée Hebdomadaire	Paiement hebdomadaire avant maturité	Paiement hebdomadaire après maturité	Montant total payé pour propriété et administration
\$1000	\$5.00	\$1.20	\$2.40	\$1,205

Jouissance de \$1000 pendant 13 ans pour \$155, ni plus ni moins.
Gens de toute condition, demandez renseignements supplémentaires à nos bureaux.

Naturellement, les contrats de cette classe arriveront plus vite à maturité que ceux de la classe A, les versements hebdomadaires étant plus considérables.

Bureaux-Chef : 5 Carré Place d'Armes, Montréal.

Téléphone : Main 3297. — Le soir s'adresser J. R. LAUREUX, gérant, 330 rue Delinelle, St-Henri.

T. P. GELINAS, 476 rue Rivard, Tél. des Marchands, 1876, à J. J. GELINAS, 1089 rue Berri,

à J.C. CHOQUETTE, 78 rue Barré, Tél. Marchands 673.

On demande des Agents.

Choisissez Maintenant

C'est le temps de faire le choix d'un site pour vous bâtir un logement pour le printemps prochain et épargnez le coût d'un loyer toujours croissant.

Nous vous offrons les plus beaux Lots longeant les Usines du Pacifique Canadien dans la Ville de Maisonneuve.

Les Propriétaires qui ont bâti des Logements sur les lots que nous vous offrons font de 12 à 150 sur leur argent.

Si vous désirez faire un placement rémunérateur, voici des chiffres qui vous démontreront les profits qui ont été faits par des acheteurs. Vous pouvez en faire autant.

Le Lot 271 vendu le 18 mai 1903 a été revendu le 11 juin, 1904 avec un profit de \$119.60. Des paiements mensuels au montant de \$150.00 avaient été avancés.

Les Lots 351 et 352 vendus le 22 mai 1903 ont été revendus le 26 octobre 1904 avec un profit de \$566.50. Des paiements mensuels au montant de \$450.00 avaient été avancés.

Les Lots 154 et 155 vendus le 26 août 1903 ont été revendus le 8 juillet 1904, avec un profit de \$558.20. Des paiements mensuels au montant de \$315.00 avaient été avancés.

Le Lot 365 vendu le 29 décembre 1903 a été revendu de 8 février 1904 avec un profit de \$240.00. Un paiement de \$100.00 avait été fait, etc., etc.

Nous vous offrons des Lots près de ceux plus haut mentionnés et qui sont tout aussi avantageux, et nous vous invitons de venir nous voir.

Bureau Préfontaine,

Coin des rues Ontario et Orléans,

TOUS LES JOURS LES DIMANCHES COMPRIS



FOURRURES

POUR MESSIEURS

Nous sommes prêts, nous avons à votre disposition le plus grand choix de PARDESUS DOUBLES EN FOURRURES, garnis en Rat Musqué, en Vison, en Monton de Perse, Loutre ou Seal, toutes ces fourrures sont garanties en pleine peau, et de première qualité. C'est le vêtement qu'il vous faut, c'est le plus élégant et le plus convenable, il est chaud sans être trop pesant. C'est l'article à la mode, c'est le paletot le plus porté aujourd'hui.

NOS PRIX SONT MODÉRÉS. VENEZ NOUS VOIR.

MOUTON DE PERSE

Notre Maison tient la tête du commerce de fourrures, tous nos départements sont au grand complet, avec un stock sans égal, nos peaux de Monton de Perse sont toutes de première qualité, inutile de chercher mieux ailleurs, vous ne trouverez pas. NOS VOUTS OFFRONS DES CAPOTS EN MOUTON DE PERSE et des Manteaux en Mouton de Perse qui sont tout ce qu'il y a de mieux comme qualité, fini, élégance, richesse, modèles les plus nouveaux. PRIX MODÉRÉS.

CAPOTS EN CHAT SAUVAGE

Voilà un article que nous manufacturons en grande quantité ayant toujours le stock et l'assortiment le plus considérable. Notre Maison est renommée par tout le pays pour l'assortiment, le choix et la qualité de ses Capots en Chat Sauvage. VENEZ NOUS VOIR, VOUS SEREZ SATISFAITS.

POUR DAMES

Nous avons tout ce qui peut plaire aux Dames en fait de jolies fourrures. Boas, Etoles, Tour de Cou, Pellicanes, Manchons, Collettes, Manteaux, etc., etc., AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.

Chas. Desjardins & Cie.
1531-1539 Rue Ste Catherine Montréal.

Cinq Abonnements pour Trois Dollars

D'ici au 1er janvier 1905, nous donnerons cinq abonnements d'un an au NATIONALISTE pour Trois Dollars.

Il ne tient qu'à nos abonnés actuels de quintupler en quelques semaines notre circulation extérieure, en nous faisant parvenir chacun le montant de cette souscription collective. Ceux d'entre eux qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement seront admis à bénéficier de la réduction. Ohé ! les amis, vous qui croyez à l'utilité de notre œuvre et qui soupçonnez nos besoins — un bon coup d'épaulé !

FORMULE DE SOUSCRIPTION

(Découper et envoyer au journal.)

Ci-inclus trois dollars, en paiement de cinq abonnements d'un an au NATIONALISTE, pour les personnes suivantes :

Nom _____ Adresse _____

Nom et adresse de l'expéditeur.

L'ENAZURE

Les Femmes Nationalistes

D'une charmante lettre adressée à Myrto, j'extrait les lignes suivantes :

" Notre " Enazure " a déjà un petit air de "chez nous", qui n'est pas pour nous déplaire, vous pensez bien ! Et — entre nous — n'est avis que la tirade du " Nationaliste " ne perdra rien à cette innovation. Je m'en réjouis et beaucoup, car j'ai cette feuille à l'allure d'un bon bataillon de femmes, mais qui n'a pas peur de dire la vérité. Et en nos temps d'apaisements et de lâches omissions, il fait bon rencontrer de ces " droits " qui ne lésent ni avec leur conscience, ni avec le devoir, et pour qui un sac d'écus n'est pas l'autel où vont s'immoler la dignité personnelle et le sentiment du culte national. Quels bravos de leur crieries, à ceux du " Nationaliste " ! s'il m'était donné de les connaître !

Bravo ! à vous amie nationaliste, qui approuvez avec des mots si fiers la conduite de nos braves combattants. Vous parlez comme une vraie Canadienne. Si l'allure batailleuse comme vous le dites — de la vaillante feuille dominicaine effarouchée un peu vos délicatesses et vos sensibilités de femme, vous n'approuverez pas moins le but visé par ceux qui luttent, car vous avez compris que le culte national animait purement leur âme.

" Si les Canadiennes le voulaient ! " disait Laure Conan. Oui, si les Canadiennes voulaient aider au développement de l'esprit national, notre temps ne serait peut-être pas si fertile en lâchetés et en compromissions. Si les Canadiennes enseignaient pas à leurs fils à placer au-dessus de tout leurs intérêts et leurs ambitions : si elles leur inculquaient au cœur un peu de cette chaleur, de cet enthousiasme qui réchauffe et soutient aux heures difficiles ; si elles les faisaient regarder un peu plus haut que l'égoïsme et le bien-être humains ; si elles leur inoculaient enfin le véritable esprit national ; alors, aux jours difficiles, la race fortement unie n'aurait pas à rougir en comptant ses trahisures. Certes, il y a des mères admirables chez nous : elles se dépensent sans compter, à l'abri du bercail de leurs petits ; elles sont affectueuses, tendres, trop même, puisqu'elles gâtent désespérément leurs enfants ; elles veillent aussi attentivement à l'éducation religieuse de leurs chéris, éducation qui se perd, hélas ! souvent, parce qu'elles ont négligé d'accoutumer leurs enfants à la pratique raisonnée des préceptes divins et humains qui font les peuples moraux.

C'est bien aux mères à enseigner la religion sainte qui rayonnera plus tard sur toute la vie et sauvera nos hommes dirigeants des fanges où barbotent tant de ceux pour qui les pratiques religieuses sont un moyen souvent — un moyen de monter ! Avec la foi en Dieu enseignons à nos enfants la foi en la patrie, en la race ; enseignons-leur la fraternité ; faisons-les des nationalistes, et pour ne pas manquer ce but, devenons nous-mêmes d'ardentes patriotes conscients de la valeur de notre sang, et fermement croyantes en les brillantes destinées du Canadien-Français sur la terre du Canada !

MYRTO.

Du "mot" on fit un "mal"

O typographe, qui me faites dire dans mon article au sujet des écoles ménagères : " Nous sommes preuve de haut féminisme... puisque le MAL est admis, " quand j'avais bénévolement écrit : " puisque

le MOT est admis, " — ô typographe ! vous ignorez à quelles gémies votre erreur pouvait me vouer, mais je vous pardonne.

MYRTO.

AGENDA FEMININ

Deux Recettes Culinaires

C'est d'instinct d'être gourmandes, et il paraît que c'est meilleur encore quand l'on déteste la pâtisserie sucrée, dont la recette nous vient d'Alsace. Voici : Un quart de beurre, un quart de sucre, une demi-livre de farine, deux œufs et deux sous de cannelle.

Mélangez le sucre et la cannelle avec la farine ; ajoutez-y les deux jaunes d'œuf, puis battez les blancs en neige, et mêlez le tout jusqu'à ce que la pâte soit bien unie. Formez de petits gâteaux ronds, après avoir étendu cette pâte, et faites cuire sur un plateau beurré à four doux.

Tres bons avec le thé, paraît-il. Dites m'en des nouvelles.

Et maintenant essayons d'un petit mets auvergnat, fouchtra !

Hachez un oignon, du persil, un peu de lard gras et des restes de viande, bœuf ou mouton. Ajoutez un demi-livre de lait, une demi-livre de farine, trois ou quatre œufs battus ; versez dans un plat creux, et mettez au four.

Les Taches

Quittons un peu la cuisine et faisons un peu l'examen de nos belles robes. Oh ! madame, vous avez taché votre robe mauve, et quels sont ces vilains plaques bruns ? Horreur ! au souper, lors de la soirée de Madame Une Telle ! Une si jolie robe... que faire ? Ne vous désespérez pas, Cousine Nationaliste est là pour vous tirer d'embarras ; brossez ces taches avec de la glycérine pure, puis lavez à l'eau tiède. Ensuite, vous repasserez à l'envers ; la glycérine absorbe les matières grasses du lait. Le même procédé peut aussi nettoyer les étoffes parcellément tachées de vos beaux meubles.

Excelsior

Et pour sortir de notre terre à terre, notons quelque belle pensée. Celle-ci par exemple :

La femme d'intérieur est un oiseau rare, qui suppose un oiseau plus rare : l'homme d'intérieur.

OCTAVE FEUILLET.

Et encore :

L'esprit de l'enfant doit s'acclimater aux efforts de l'étude comme notre âme à la souffrance.

Mme de STAEL.

Les gens pervers sont toujours scandalisés.

GEORGES DE PORTO-RICHE.

" Le besoin d'inspirer de la sympathie est l'un des grands traits de la race française. " a dit

LEON DE TINSEAU.

Il aurait ajouté : de la race canadienne-française — s'il l'avait connue comme la connaît votre

Cousine Nationaliste

LA METROPOLE ET NOUS

De " Events ", d'Ottawa : " Traiterons-nous les Anglais d'outre-mer mieux que l'étranger hors de nos murs ? " Telle est la question que s'est posée M. Chamberlain dans son discours de Luton, par lequel il a inauguré ce qu'en Angleterre on appelle la campagne d'automne. Qu'un pareil langage, dans sa bouche, n'est qu'une tromperie, nous allons le démontrer par quelques faits.

Nous demanderons à notre tour à M. Chamberlain pourquoi les sujets britanniques d'outre-mer ont été invariablement traités par le gouvernement anglais beaucoup plus mal que l'étranger hors des murs. M. Chamberlain lui-même a été des plus coupables à notre endroit, et tant qu'il n'aura pas expliqué la conduite qu'il a tenue dans l'exercice de ses fonctions, il sera bien aimable de nous ménager ses balivernes.

On peut, il est vrai, apporter en excuse aux mauvais traitements infligés au Canada par M. Chamberlain, le fait qu'il est resté dans la tradition britannique. On a commencé à nous maltraiter en 1812, quand, par la prétendue rectification de la frontière du Maine, on a cédé à l'étranger une partie du territoire britannique et rendu presque impossibles les communications directes entre l'est et l'ouest du Canada. Pres de trois cent mille milles carrés de l'Eldorado baigné par le Pacifique du Nord, qui devaient faire partie du Canada au jourd'hui, ont été cédés aux Etats-Unis en 1816 par le traité dit de l'Orégon. M. Chamberlain était membre, le membre le plus responsable peut-être, du ministère qui a essayé de conclure un traité avec les Etats-Unis à l'insu du Canada, et qui nous a finalement imposé un arbitrage où nous avons perdu encore un morceau du territoire du Pacifique. Le traité de Washington accorda aux Etats-Unis du territoire britannique compris dans le Canada, et le représentant de ce pays, sir John Macdonald, a pu écrire qu'il avait dû, la plupart du temps, se battre avec les commissaires britanniques pour les empêcher de donner encore davantage ; les concessions des Etats-Unis furent si peu nombreuses et si insignifiantes qu'un écrivain américain appela le traité " un échange à la Glacière " ; l'or de Glacière contre le cuivre de Dionides, comme dans le " Vicar de Wakefield. "

Mais n'imputons pas à M. Chamberlain toutes ces vieilles peccadilles ; il en a assez de répondre des siennes. Il a refusé l'autonomie au Canada en matière de droits d'auteur, mais il a permis aux éditeurs anglais de vendre aux Etats-Unis le droit d'accès au marché canadien. Avant M. Chamberlain, les sujets britanniques d'outre-mer avaient le privilège précieux de vendre leur bétail sur pied en Grande-Bretagne ; lui, il ne nous a pas mieux traité que l'étranger : il nous a enlevé ce privilège et a assimilé notre situation à celle des Etats-Unis... C'est pourquoi, maintenant qu'il est sorti d'office, il nous trompe effrontément en se disant l'ami du Canada et se vantant d'offrir une préférence domaniale. L'histoire ancienne et moderne nous enseigne que la préférence va ordinairement aux Etats-Unis, comme l'a démontré la solution de la question de la pêche aux phoques et de diverses autres questions.

COMPATRIOTES PRUDENTS

Assurez votre vie d'après les combinaisons les plus modernes et les plus avantageuses de la SAUVÉGARDE, compagnie d'assurance-vie, Montréal, P.Q.

TABAC POLO POUR CIGARETTES



Chemin de Fer du Grand Nord du Canada

Taux d'excursion pour le samedi et le dimanche entre Montréal et Saint-Paul l'Ermitage	
L'Assomption	\$0.55
L'Épiphanie	0.65
Sainte-Marie Salomé	0.75
Joliette	1.15
Maskinongé Falls	1.95
Shawinigan Falls	2.50
Grand'mère	2.50
New-Glasgow	1.35

Sur semaine, les trains quittent la gare, coin des rues Sainte-Catherine et Moreau, à 8 h. 50 du matin, à 5 h. 35. Retour à 9 h. 15 du matin et à 8 h. du soir.

Le dimanche, départ à 9 h. du matin, retour à 8 h. du soir.

Allez voir les chutes de Shawinigan, plus pittoresques que Niagara.

Pacifique Canadien

Passage de 1ère Classe

Pour toutes les stations du Canada, Port Arthur, Ont., et l'Est.

Bons pour aller le 16 et 17 Novembre

Jour d'Action de Graces

Bons pour revenir jusqu'au 21 Nov. 1904

BUREAU DES BILLETS : 129 RUE ST-JACQUES
Voisin du Bureau de Poste

IMPRIMERIE DU

NATIONALISTE



Les amis de la cause nationaliste sont invités à nous faire parvenir leurs commandes d'impressions.

Notre outillage est de première classe tant pour les travaux de luxe que les impressions commerciales

Nous venons de recevoir un appareil de cliché qui nous permettra d'imprimer à plus grande vitesse, de sorte que nous pourrions faire des prix les plus bas, tout en garantissant un travail de premier ordre.

1437

NOTRE--DAME



N'EMPOISONNEZ PAS VOTRE SYSTEME EN VOUS SERVANT D'UN BRANDY DE QUALITE INFERIEURE.

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

qui est pur, doux, moelleux, vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Agents : Laporte, Martin & Cie

LES AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — Très nombreux ceux qui, parmi notre population, sont friands de drames de comédie et d'opéra, par exemple, la pièce qui a été jouée la semaine dernière et qui fait revivre la mémoire de Cartouche, le fameux bandit. Aussi, à chacune des représentations, la salle était-elle bien remplie. Les principaux rôles ont été excellemment remplis. Quant aux décors, on ne pouvait vraiment demander mieux.

La semaine prochaine, on nous donnera avec tout le soin coutumier, et aussi tout le luxe possible, d'abord on lever de rideau avec M. Hamel et Mme Moret, le superbe et patriotique " Adieu du Poète " de Madeline (Mme Huguenin), puis " Latude " ou 35 ans de captivité, un drame historique sensationnel.

Ce drame a obtenu un succès considérable à Paris. Il y a quelques années ; ses auteurs, MM. de l'Épée et Anicet Bourgeois, sont favorablement connus, surtout pour leurs drames historiques. L'intrigue peut se résumer ainsi : " Latude, officier français, sous Louis XV, s'est pris d'un fol amour pour la Pompadour, et la Bastille lui fera payer l'heure d'égarement, où il a été surpris aux genoux de la favorite du Roi. Il passe sept ans à la Bastille et s'évade, grâce au dévouement de la brave jeune fille qui est Henriette Legros. On se sauve en Hollande, où mille et une péripéties recommencent, puis, on se fait repêcher, et le titre finit par se trouver amplement justifié. A travers ce drame, il y a de très beaux tableaux, tels : le jardin de Trianon à Versailles, la chambre d'Henriette ; l'évasion de la Bastille, la poursuite en Hollande ; le port d'Amsterdam, et 35 ans de captivité. Les scènes amusantes, terribles, sombres ou délicieusement tendres s'entrechoquent tout le long du drame.

La scène se passe de 1749 à 1784 et les principaux rôles sont ainsi distribués : Latude (Curaud), Dailly (Nangys), le docteur Quesnay (Filion), M. de Malesherbes (Soulier), M. Le noir (Hamel), St-Marc (Palmieri), Shanten (Godeau), Thomas (Dormez), Peters (Leurs), Courtilion (St-George), etc. Mme Devoyod (marquise de Pompadour), Nédelle, Via maréchale de Mirepoix), Bertin (Henriette Legros), Nozières (la mère Massurite), Catherine (Vérande), etc. Ce drame ne saura manquer de plaire au public, et Mme Devoyod nous donne une exquise marquise de Pompadour. Mlle Bertin sera sympathique comme toujours dans le rôle d'Henriette Legros.

Programme musical choisi.

THEATRE DES NOUVEAUTES. — " La Famille Benoiton " par Victorien Sardou à ses débuts — le Sardou de 1865 — est l'une des pièces qui consacreront la gloire du Maître. Jamais peinture plus originale, plus franche et plus exacte n'avait été faite de la société bourgeoise du second Empire, vite enrichie — une société de parvenus, suppléant à la distinction native par un luxe tapageur plus ou moins de bon goût.

Cette pièce jouée la semaine dernière est d'une interprétation plutôt difficile, mais la troupe des Nouveautés se rit des obstacles à surmonter. Pas un des acteurs, pas une des actrices qui ne fût bien dans son rôle. La distribution était parfaite : " Champrose " P. Lefrançois ; " Benoiton " G. Bruneton ; " Formichet " F. Lombard ; " Didier " E. Cassin ; " Prudent " M. Neillet ; " Phéodile " Mlle F. Vasse ; " Stephen " Mme G. Nym ; " Mul-

DEMANDEZ LE VIN MUSCAT LE MEILLEUR DES PERS BLANCS DES VINS TONIQUE

DEMANDEZ LES CAFES ST-MARC ET LA SULTANE MONTÉE FORBES & CIE.

Semez et vous récoltez

Capital Autorisé, \$10,000.00

La Société de Crédit Canadienne Limitée

Fondée en 1902, Incorporée par le Gouvenement du Canada, Ottawa, le 25 Octobre 1903

Siege Social et Bureau d'Administration : 107 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Téléphone : Main 675

Chambre No. 16.

VENDE AU DETAIL, DIAMANTS, BIJOUX ET GRAVURES D'ART

CHOCOLAT JACQUES.

est le seul recommandable.

Il est le plus pur, le plus sain, il est le SEUL fabriqué sous le contrôle du Gouvernement.

Le chocolat au

LAIT JACQUES

est le plus délicieux que l'on peut trouver sur le marché.

DOCTEURS, pour rendre les forces et les couleurs à vos malades, ordonnez leur le fameux Chocolat Ferrugineux de

JACQUES

En vente partout.

Agent général pour le Canada et les Etats-Unis : A. Du Castel.

1475 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Plus de Cheveux Gris! Plus de Pellicules! LE RESTAURATEUR CANADIEN

Rend aux cheveux blancs leur couleur naturelle, il leur conserve leur beauté et leur vigueur. Il débarrasse le cuir chevelu des dartres farineuses et des pellicules.

PRIX : 50 CENTS LA BOUTEILLE

JOSEPH COUTANT

Pharmacie

1475 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

L'enquete sur la Police

Pourquoi veut-on cacher l'avocat Marsan, accusé par la femme Lalonde

Qu'on lui donne l'occasion de se disculper

Par leurs réticences et leurs sous-entendus, les journaux quotidiens ont fait peser sur une douzaine d'avocats montréalais, au sujet des accusations de chantage portées par la femme Lalonde, des soupçons si graves que l'un de ces messieurs, Maître Saint-Julien, a jugé bon de solliciter une enquête.

Nos confrères savaient le nom de l'accusé : pourquoi ne l'ont-ils pas publié ? N'est-ce pas le plus brave et le plus loyal, que d'exposer à la médianité et à la calomnie des gens qui ne connaissent ni de près ni de loin la femme Lalonde ?

L'avocat en question a été désigné avec plusieurs autres par la rumeur publique : il y a assez longtemps que son nom court la rue ; il se serait sans doute heureux d'avoir l'occasion de se disculper si vraiment la commission adminis-

trative de la police n'attend qu'une accusation directe pour instituer une enquête, si vraiment M. le président Saint-Denis, en bloquant tout éclaircissement, ne cherche pas à protéger quelqu'un.

On se rappelle que la femme Lalonde, citée en correctionnelle, a raconté avoir été victime de plusieurs tentatives de chantage de la part d'un avocat du barreau de Montréal, M. le recorder Poirier, qui présidait le tribunal, n'a pas demandé le nom du coupable, mais comme une enquête s'imposait, des agents de la police et de la sûreté ont été chargés de questionner la prévenue. La femme Lalonde a tout de suite désigné son homme. Ces faits ont été portés à la connaissance du président : pourquoi, au lieu d'instituer une enquête qu'aucun tribunal ne pouvait empêcher, puisque, en ce qui

touchait à la direction du corps de police, la commission est aussi maîtresse de ses actes que le bureau de la Banque de Montréal — pourquoi, disons-nous, M. Saint-Denis a-t-il eu recours aux chinoiseries de la jurisprudence pour étouffer la vérité ? Si l'accusé est coupable, qu'il soit reconnu coupable ; s'il est innocent, qu'on le proclame.

M. Saint-Denis répondra, peut-être, que la commission n'a pas à scruter la conduite d'un homme qui n'a rien à faire dans la police. Mais il n'a pas le droit de laisser planer des soupçons sur tout un corps professionnel. Qu'il y ait donc une enquête sérieuse et complète ; nous nous engageons d'avance à en publier les conclusions.

Pierre Beaudry.

M. Campeau succèdera au Chef Legault

Si nos échevins ne changent pas d'avis, M. le sous-chef Campeau, qui remplit par intérim les fonctions de chef, succèdera définitivement à M. Legault. M. Campeau, on se le rappelle, fut candidat à la succession du chef Hughes ; il avait pour principaux concurrents M. Legault, M. R. DeLafosse, avocat, et M. le capitaine Chartrand. Il échoua partiellement aux examens de compétence — examens qui, soit dit en passant, prêtèrent à beaucoup de critiques — et ne reçut qu'un petit nombre de voix au Conseil. Il était à cette époque sous-chef de la Sûreté ; depuis, il est passé à la police, où il s'est plus que jamais distingué par sa fidélité au devoir. Il joint de l'estime générale, et les échevins se sont entendus pour le promouvoir au premier poste. Il aurait déjà obtenu l'appui de 28 échevins et son élection serait unanime. La seule crainte qu'il inspire, c'est qu'il ne manque de résolution dans les circonstances difficiles, par suite de son manque relatif d'instruction.

L'inspecteur Lamouche serait nommé sous-chef, et le capitaine Lévesque inspecteur. Le principe de la promotion a été donc appliqué sur toute la ligne ; il faudra en féliciter le conseil, car si les officiers actuels n'ont pas fait leur devoir, ils ne doivent pas être conservés en place, et s'ils l'ont fait, ils méritent de l'avancement.

Lamouche est un homme instruit. Il ne s'entendait pas toujours bien avec le chef Legault. Le capitaine Lévesque est un officier intelligent et d'excellentes manières.

M. Campeau a pour principaux concurrents M. DeLafosse, le détective bien connu d'enthousiasme pendant les discours de M. Langlois.

La lutte dans Saint-Louis

Assemblée hier soir dans la salle de l'Union St-Joseph, en faveur de M. Langlois MM. Bédard, Dandurand, Langlois et Cloran ont porté la parole.

MM. Bédard et Dandurand ont reproché à M. Rainville de s'être fait l'avocat des grandes compagnies au détriment de ses électeurs ; ils ont invité les libéraux de Saint-Louis à céder la tête de la "Light Heat & Power Co". Ils ont également insisté sur la liberté qui doit être laissée aux électeurs de choisir leur candidat.

M. Langlois a déclaré qu'il était le choix de la convention, que contrairement aux bruits mis en circulation par M. Rainville, il n'a jamais spéculé par l'intermédiaire des Messieurs Forget. Il ne craint qu'il ait été écorné ou qu'il soit franc-maçon.

Il exhorte les libéraux à profiter de l'effacement du parti conservateur pour nettoyer le parlement de Québec.

Le sénateur Cloran a aussi parlé. L'assemblée a manifesté beaucoup d'enthousiasme pendant les discours de M. Langlois.

GROSSE NOUVELLE

M. Arthur Beauchêne candidat dans St-Louis

M. Arthur Beauchêne, avocat, a décidé très sérieusement, à ce qu'on nous dit, de poser sa candidature dans St-Louis en vue de la conservationnisme.

De la même source, nous avons appris que les jeunes conservateurs doivent s'assembler au Club Jacques-Cartier, cet après-midi à 3 heures, pour voir à faire surgir le plus grand nombre de candidatures conservatrices par toute la province.

Bel exemple à suivre

Un jeune prêtre du comté de Charlevoix qui faisait du zèle pour le candidat "homme d'affaires" — disons tout de suite que plusieurs de ses confrères n'en ont pas fait — disait tenir d'un éminent religieux de Montréal que M. Forget ne faisait jamais une transaction sans consulter son directeur de conscience. On a nommé le religieux, qui n'est pas tout à fait étranger au directeur.

Les victimes du Power et du Steel seront heureuses d'apprendre qu'au moins ils ont été "lavés" consciencieusement.

UN JUGE ACCOMMODANT

On écrit de Québec que le contrat de vente de la "Presse" a été vidé par un juge de la Cour d'Appel au St-Lawrence Hall, par devant M. Dandurand, pendant qu'un éminent avocat du barreau de Montréal amusait M. Berthiaume à l'écart.

Le C. P. R. et la Ville

Par un premier vote de 17 contre 16, puis par un vote de 21 contre 12, le conseil municipal a adopté "à l'œil" les conclusions du préteur au rapport de la commission des droits de la ville sur la fermeture de certaines rues du voisinage de la gare Viger en faveur du C.P.R.

Nous avons déjà dit que le C.P.R. s'était fait autoriser à procéder par voie d'expropriation, sans indemnité. Mais la Compagnie a préféré se faire donner par la Ville le moyen de cerner les propriétaires récalcitrants, pour les amener à ses conditions. Le Conseil, après avoir résisté longtemps, s'est prêt à cette manœuvre, qui coûte à la ville exactement \$140,000, soit 70,000 pieds de terre d'une valeur de \$2 le pied. Il nous semble qu'il a eu tort. Dans notre pays, les chemins de fer n'ont pas été mal traités, loin de là, et le C.P.R. a eu sa part. Avant de faire un pareil cadeau, n'aurait-on pu exiger l'exécution des engagements pris par la Compagnie envers les contribuables au sujet de la gare Viger ?

LUO DESHAIES.

LES CANDIDATURES OUVRIÈRES. — On prête aux ouriers syndicat l'intention de présenter des candidats dans toutes les divisions de Montréal.

M. Verville fera probablement la lutte à MM. Langlois, Rainville et Côté.

Il faut aider la nature

Il faut aider la nature. Si vous toussiez prenez le BAUME RHUMAL, il provoquera et aidera la guérison.

Le Maire et les Echevins

Font la visite de l'Hôpital Général des Sœurs Grises

Répondant à l'invitation qui leur avait été faite par la supérieure de l'Hôpital Général des Sœurs Grises, rue Guy, quelques membres du conseil de ville sont allés visiter cette institution hier après-midi.

La visite a duré toute l'après-midi, et pour donner une idée de cette visite disons tout de suite que l'établissement mesure 1569 pieds de longueur sur 50, 60 et 76 pieds de largeur. Il se compose d'un orphelinat, d'un asile pour les vieux et les vieilles et d'un noviciat pour la communauté qui a la sagesse générale.

À lui seul, l'orphelinat occupe une aile de 173 pieds de longueur sur 64 de largeur.

La crèche compte 108 berceaux et reçoit en moyenne chaque année 320 enfants ; les enfants sont gardés jusqu'à l'âge de douze ans.

La section des vieillards se compose d'une salle commune avec galerie attenante, d'un fumoir, de deux dortoirs, de quelques chambres pour les cas isolés et d'une infirmerie dominant sur la chapelle.

Les salles sont à peu près les mêmes chez les vieilles ; il y a de plus une infirmerie exclusivement pour les paralytiques.

Il y a actuellement dans les murs de cette institution plus de 1,000 personnes : 385 religieuses, 170 vieillards sans refuge, 290 orphelins, 97 enfants trouvés, 40 jeunes filles et 25 pensionnaires. Malgré les trois heures passées dans l'institution, les visiteurs ont dû faire une soignée rapide, mais qui leur a suffi amplement pour les édifier sur le fonctionnement des Sœurs Grises.

Ont pris part à cette visite le maire Laporte, Madame la mairesse, Mgr Racicot, l'abbé Lévesque, les échevins Sadler, Couture, Bastien, Riard, le chef Campeau, le docteur Rottot, le docteur Marsan, l'hon. M. Beauchêne, etc.

Feu Madame de Lotbinière-Harwood

Sa dépouille mortelle arrivée d'Europe ce matin. - Les funérailles mardi.

Le docteur de Lotbinière-Harwood est arrivé d'Europe ce matin, ramenant avec lui la dépouille mortelle de Madame Harwood, qui repose maintenant au No 584 rue Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant, à l'église du Gesù, à 9 heures.

Le convoi funèbre partira à 8 h. 45 précises du No 584, rue Sherbrooke.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A MAISONNEUVE

Le service des pompes a reçu hier la nouvelle pompe à vapeur Waterloo. C'est une machine d'une capacité de 1,000 gallons à la minute, en tout semblable à celle achetée récemment par la ville de Montréal.

L'emprunt de Délorimier

Les contribuables de Délorimier ont ratifié, aujourd'hui, la résolution du Conseil autorisant le trésorier de la municipalité à contracter un emprunt de \$50,000 pour défrayer le coût de travaux publics, égouts et macadam.

Quarante-cinq propriétaires, représentant une valeur immobilière de \$217,331.16, ont voté en faveur de l'emprunt et cinq propriétaires représentant une valeur de \$16,444 ont voté contre. Le règlement est donc appuyé par la majorité en nombre et en valeur.

HAMEL

Sera à Montréal au milieu de la semaine

La rumeur voulait hier matin que le chef Carpenter arrivât en ville hier soir, en compagnie de D.A. Hamel, l'ex-payeur de l'Hôtel de Ville.

La nouvelle était prématurée. Hamel n'arrivera pas à Montréal avant mardi. A son arrivée, il aura à répondre à deux accusations, fautes et vol.

Le chef Carpenter est reparti de La Havane le 8 de novembre, avec son prisonnier.

LEU Mme DECARY. — Nous regrettons d'apprendre le décès de Mme François Decary, née Hélène Villeneuve. La regrettée défunte était la mère de M. Arthur Decary, pharmacien, de Mme Arthur Gagnon, épouse de l'ex-échevin Gagnon, de Mme C. P. Chagnon, et grand-mère de Mme Alexandre Duclos. Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

L'opinion d'un Québécois

Enfin M. Parent a frappé le grand coup qu'il méditait avec quelques-uns de ses collègues : il a dit aux chambres. Honneur à lui. Il croit peut-être égarer ses adversaires. Il se trompe : l'abstention des conservateurs fera tort à M. Parent, car un parlement sans opposition amènera petit à petit sa ruine. Les luttes intestines s'ensuivront certainement et le pays sera appelé plus tard à voter pour un troisième parti qui aura pris naissance par suite des abus de pouvoir de M. Parent. Comment appellerons-nous ce troisième parti ? Les verts, les blancs ? Qu'importe le nom, il faut infailliblement qu'il se forme et il se formera. M. Parent va s'efforcer de donner au parlement des moutons comme à son conseil de ville. Y réussira-t-il ? Nous en doutons. Car, enfin, il doit y avoir encore des hommes de bonne volonté et de cœur, capables de résister à sa grande (?) droquerie.

Quoi qu'il en soit, la prochaine session provinciale sera intéressante. Nous y verrons M. Parent appeler "bleus" ceux qui oseront dire quelque chose qui n'aille pas tout à fait à sa volonté.

CHARLES DE LIMOI.

Québec, 11 novembre 1901.

HAUSSE SUR LES SUCRES

New-York, 12 — Toutes les sortes de sucres raffinés ont subi aujourd'hui une hausse de dix cents par cent livres sur le marché local.

EXIGEZ LES FAMEUX CAFÉS

ST-MARC ET LA SULTANE

Aux Dépositaires

Le fermier de circulation du "Nationaliste" se tient le dimanche à la disposition des dépositaires qui manqueraient de journaux. Ignorant ce détail, nombre de dépositaires pourraient se trouver pris au dépourvu. On aura tous les journaux voulus en appelant au téléphone : M. 3725. Ne pas oublier le numéro.

Ils auraient Raison

(De la "Vérité")

M. Herbet a tout de même eu un bon mot dans ses inimitables "causeries" de Montréal. "A Woonsocket, a-t-il dit aux membres de la Chambre de Commerce, j'ai trouvé des inscriptions françaises dans les gares. Ici, au cœur du Canada français, un Français de France court chance de s'égarer en descendant du train, s'il ne sait pas l'anglais : il me semble que vous devez vous en rendre compte, car vous ne savez pas l'anglais, à vos amis."

Le fait est qu'à ce point de vue nous sommes d'une indifférence, d'une apathie qui dépassent par trop les bornes.

Sur la plupart des chemins de fer canadiens, les billets ne sont imprimés qu'en anglais, de même que les indicateurs. De Québec à Montréal, le Pacifique traverse un territoire exclusivement français ; vous ne pouvez y trouver un indicateur français.

Les compagnies, si elles avaient le moindre souci de leur clientèle, remédieraient à cet état de choses. Puisqu'elles ne le font pas, il importe que cette clientèle elle-même fasse valoir ses droits. On devrait adresser aux directeurs des grandes compagnies des réclamations énergiques et motivées.

Il est un autre côté de la question. Toutes ou presque toutes les compagnies ont été subventionnées par le trésor public, par les Canadiens-français comme pour les Canadiens anglais. C'est une raison de plus pour que nous exigeons qu'à travers tout le pays elles mettent sur le même pied les deux langues officielles.

C'est une réclamation qu'il faudra d'ailleurs porter auprès du gouvernement fédéral lui-même. Pourquoi les billets du Dominion, les timbres-poste, ne portent-ils pas d'inscriptions dans les deux langues ?

En dehors de la question de dignité, il y a celle, très prosaïque, d'utilité. Pourquoi les braves gens de nos campagnes seraient-ils obligés d'ignorer ou de deviner toutes ces inscriptions anglaises ? Les Canadiens de langue anglaise ne toléreraient pas un pareil état de choses.

Et ils auraient raison.

A Travers la Ville

DECARY. — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 76 ans et 10 mois Hélène Villeneuve, épouse de feu François Decary, entrepreneur plâtrier.

Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du domicile de son gendre, Arthur Gagnon, 191, rue St-Denis à 8 h 1/2.

Les funérailles se feront à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE PRIX DU PAIN AUGMENTERA. — L'Association des Maîtres Boulangers a décidé d'augmenter le prix du pain d'un demi-cent par deux livres. Cette augmentation commencera demain matin.

La raison de l'augmentation serait la hausse des prix de la farine.

PAS ENCORE CANDIDAT. — M. H.A.A. Brault, le président de la Chambre de Commerce, que ses amis avaient prié de se porter candidat contre MM. Langlois et Rainville, n'a pas encore décidé s'il se rendrait à cette demande. Il déclare premièrement tenir beaucoup à la vie privée et il veut aussi attendre les développements de l'imbrigo Langlois-Rainville.

Une grande assemblée sera tenue cet après-midi dans la salle de l'Union St-Joseph, à laquelle les ouvriers choisiront leurs candidats.

RECITAL DE PIANO. — Madame Ada Richardson, licenciée de l'Académie Royale de Musique, donnera un recital de piano le lundi 28 novembre à la Galerie des Arts, Place Phillips, avec le concours de Mlle Grace Clarke Murray, violoniste.

L'affaire est sous le patronage de M. le juge et Madame Archibald, sir George et lady Drummond, M. et Mme E. B. Greenshields, Madame Isabelle Lichtenstein, M. le principal et Madame Peterson, M. et Madame de Struve et autres personnes de la société montréalaise. Billets en vente chez Shaw, rue Sainte-Catherine, et au conservatoire de musique de la rue Sherbrooke. Plusieurs journaux de Londres et de la province anglaise ont fait de grands éloges du talent de Madame Richardson.

Etincelles Electriques

ARRIVEE D'ARTISTES. — New-York, 12. — Ysaye, le violoniste, et Hekking, le violoncelliste, doivent arriver ici mardi, venant de Brème, pour une tournée de concerts en Amérique.

HOMICIDE ACCIDENTEL. — Boston, 12. — Joe Walcott, le pugiliste qui a tué le nommé Nelson Hall, fils, d'un coup de feu, a été trouvé non coupable, aujourd'hui par le grand jury qui a trouvé que c'était ni plus ni moins qu'un accident.

L'ART EN ALLEMAGNE. — Berlin, 12. — Richard Strauss est à composer un nouvel opéra "Salomé", basé sur la pièce d'Oscar Wilde. Cette œuvre musicale sera exécutée prochainement à Munich.

Hermann Sudermann est en train d'écrire un drame ultra-moderne. Il sera joué au théâtre Lessing, à Berlin.

LE DUEL EN FRANCE. — Paris, 12 nov. — Deux duels sont résultés de l'agression de M. Syveton, député, sur la personne du ministre de la Guerre, le général André, au cours d'une séance de la Chambre, le 4 novembre dernier. Les deux rencontres ont eu lieu ce matin aux environs de Paris, d'abord celle du lieutenant André, un fils du ministre de la Guerre, avec le comte de la Rochefoucauld, un membre de la Chambre, puis celle de M. Syveton lui-même avec le capitaine Gail, représentant le général André.

Seul le lieutenant André a été légèrement blessé, un troisième duel a eu lieu, pour les mêmes motifs, dans le cours de la journée, entre le marquis d'Asmet et le marquis de Fouquières. On s'est battu au pistolet à vingt-cinq pas, sans résultat.

MAGASIN DE L'OUEST :

2446

Ste-Catherine

M. S. Valiquette

MAGASIN DE L'EST :

1547-53

Ste-Catherine

Nos Ateliers de Réparation

Sont les mieux outillés de Montréal !

En même temps que nous avons agrandi nos magasins, nous avons aussi augmenté et perfectionné nos ateliers de polissage, tapissage et de réparation. Ce dernier est certainement un des plus importants dans un magasin de meubles proprement dit. La preuve de cette affirmation est que dans huit maisons sur dix on trouvera quelques articles d'ameublement qui ont besoin d'être réparés. Un cabinet à musique, une table ou chaise de salon qui ont été égratignés ou rayés. Une table à dîner qui a été brûlée par les plats trop chauds. Les barreaux d'une berceuse favorite qui se sont disjointe. La sangle supportant le ressort des chaises rembourrées qui s'est rompue, etc., etc.

C'EST COMME LES MATELAS DES LITS.

Ils ont souvent besoin d'être refaits ou repiqués. Ne pensez-vous pas alors de faire réparer tous ces meubles pour leur rendre le brillant, l'aspect et le confortable du neuf. Peut-être essayerez-vous de le faire vous-même en employant les liquides spéciaux vendus pour le nettoyage et polissage des meubles. Cela vous coûtera aussi cher que de nous les apporter et vous ne les remettrez jamais dans le même état de solidité et de fini que nous. N'hésitez pas et si vous désirez des quotations nous serons heureux de vous les donner.

Louez nos Chaises et Tables pour Euchres

CARTES PROFESSIONNELLES & COMMERCIALES

AVOCATS

S. BEAUDIN, C. R. L. J. LORANGER, L. L. D.
J. T. CARDINAL, C. R. P. ST-GERMAIN, L. L. L.
Beaudin, Cardinal, Loranger & St-Germain.
1608 RUE NOTRE-DAME.
Tél. Bell : Main 1615. Boîte Postale, 2265.
Tél. Bell : Main 5555. EDIFICE DE "LA PRESSE"

J. C. LAMOTHE, L. L. L.

RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Bureau du soir : 260 Ahmerst.

J. H. M. GNERON.

1613 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
G. A. LACOMBE, M.D., LL.B., M.P.P. ROBERT ROCHER, BA., LL.

LACOMBE & ROCHER,

Tel. Bell : Main 1945. 1608 rue Notre-Dame.

NOTAIRE

Tél. Bell : Main 2997. Résidence : 639 Boulevard, Ville St-Louis.
J. H. OL V R.

97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Comptable et Commissaire. Tél. Bell : Main 1859.

LEANDRE BELANGER

58 rue ST-JACQUES, 116 rue VISITATION

MARCHAND-TAILLEUR

COUPE PARFAITE. PRIX RAISONNABLES.
ADOLPH PROVENCHER

1889 RUE SAINTE-CATHERINE, 1ère porte du Théâtre Français.

DENTISTES

Chirurgien-dentiste. Téléphone : Est 1379.
L. P. BERNIER,

60 rue SAINT-DENIS, MONTREAL.

Les plus belles ! Les meilleures
Naturelles, inusables, incassables,
garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue ST-DENIS, MONTREAL

On lit dans "Events", d'Ottawa :
Le "Citizen", d'Ottawa, se plaint de ce que la presse libérale se montre fortement hostile à la politique chamberlainiste. A en juger par les déclarations publiques de M. Chamberlain, l'idée principale de cette politique est l'union des colonies pour la défense de l'Empire. Le jour de la fête de l'Empire, cette année, à Londres, Sir Charles Tupper a vertement tancé les journaux anglais qui prétendaient que le Canada ne fournissait pas sa part pour la défense de la métropole. "Le Canada a-t-il dit, fait sa large part en attirant la population de la métropole et en développant le pays destiné à la soutenir."

M. Chamberlain s'est plaint publiquement, à plusieurs reprises, que le poids des impôts requis pour l'entretien de l'armée et de la marine devenait insupportable, et il a déclaré que cela rendait impieusement la participation des colonies à ces dépenses — mais, a-t-il ajouté, nous devons commencer par unir l'empire (il appelle cela l'union !) au moyen d'une entente commerciale qui assurerait

ONGUENT MARMEN
SPECIAL QUE INFAILLIBLE
HÉMORRHOÏDES
FRANÇOIS MARMEN, pharmacien, 155, rue St-Louis, Montréal.
PHIE LACHANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Mutuelle contre le Feu
DU CANADA
ASSURANCES

\$4,500,000.00

Tarif indépendant — R. Dufresne, président ; A. P. Simar, sec.-trésorier et gérant. — Tél. Main 3183.

Bureau chef : 9 Cote Saint-Lambert
MONTREAL

A. A. LABRECQUE, Président. J. B. LAFLEUR, Gérant

MONTREAL-CANADA

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie
devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Cité de Montréal

Capital autorisé \$1,000,000.00
Actif net excédant \$400,000.00
Dépôt au trésorier fédéral \$200,000.00
Reclamations réglées à date \$38,021.00

Compagnie indépendante, Taux modérés,
Bureau Principal : 9 St-Jacques
Edifice de "La Presse"
MONTREAL

aux colonies une préférence sur nos marchés. — Si le "Citizen" s'efforce de l'attitude de la presse libérale, pourquoi oublie-t-il que Sir Charles Tupper, en 1888, a porté le coup de grâce à la Ligue pour la fédération de l'Empire, en déclarant hautement et publiquement que le Canada ne se taxerait jamais pour l'armée ni pour la marine britannique.

Il est vrai que Sir Charles Tupper ne s'est pas privé de changer d'opinion, et que, d'autre part, la presse libérale renferme nombre de journaux anglais qui font valoir de leur mieux, dans la présente lutte, les services rendus par M. Laurier à l'idée impérialiste. Mais l'article d'"Events" prouve au moins une chose : c'est qu'il y a dans la loyauté capitale du Canada de bons nationalistes de langue anglaise.

SPORT

Le club de football Montréal a triomphé facilement hier de l'équipe du McGill, dans la dernière partie de Rugby, de la saison 1904. Le score a été de 30 à 18.

L'assistance était très faible en dépit de la température idéale.

Comme spectacle, le match ne fut guère intéressant, car les avantages furent trop du même côté.

BILLARD
L'ouverture de l'Académie de billard de Marcotte, annoncée pour ce soir, a été remise à quelques jours. Elle aura probablement lieu jeudi, jour d'action de Grâce.

LA BOXE
Bien qu'il n'y ait encore rien de définitif, il y a toute apparence que le sport de la boxe va renaitre à Montréal et à Québec avant longtemps. On nous disait cet après-midi qu'un match était pratiquement arrangé pour le milieu de janvier entre Beauséjour et Routhier. Cette rencontre aurait lieu à Maisonneuve.

Les cigarettes Egyptiennes
Dardanelles
Sont faites de tabac turc de la plus haute qualité.
Bouts en liège, en argent ou en papier.
15 ets. le paquet.